

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement - Aménagement et urbanismes durables, environnement

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Aménagement et urbanismes durables, environnement (AUDE)* est depuis 2014 un parcours spécifique de la mention *Géographie et Aménagement* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences et techniques ».

Elle comptabilise 633 heures réparties sur les deux semestres de la troisième année (L3). Les enseignements correspondent pour une part sensiblement égale à des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD), dispensés sur le seul site de Brest. La formation accueille des étudiants provenant d'autres licences, de classes préparatoires ou de formations courtes de type brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT).

Ce parcours pluridisciplinaire prépare les étudiants aux métiers de l'aménagement du territoire, dans les domaines de l'urbanisme et du développement local, mais aussi dans le champ plus large de l'environnement et de la gestion des milieux naturels.

Synthèse de l'évaluation

La licence *AUDE* montre un positionnement original dans les champs de l'environnement, de l'écologie et des territoires ruraux, ce qui la différencie des autres formations en aménagement et urbanisme dispensées en France. Elle est clairement reconnue au niveau national par l'« Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme » (APERAU) et l'« Association of european school of planning » (AESOP). La formation est attractive, elle s'inscrit dans un cursus en aménagement et urbanisme complet qui intègre, jusqu'en master deuxième année, la très grande majorité des diplômés. Le cursus de deux semestres de troisième année est articulé autour de quatre familles de compétences, théoriques ou méthodologiques, embrassant l'ensemble des thématiques ciblées. Les enseignements sont tous obligatoires et sont complétés par un travail personnel et autonome des étudiants donnant lieu à la réalisation d'un mémoire par semestre. La licence *AUDE* soutient ainsi, avec force, des approches pédagogiques pluridisciplinaires garantissant un encadrement individualisé des étudiants, comme en témoignent, notamment, le volume des enseignements réservé aux travaux dirigés et, au-delà, le large éventail d'approches pratiques mises en œuvre sur l'ensemble des deux semestres, mobilisant les étudiants sur des enquêtes ou des inventaires. Elle réserve, d'autre part, une place conséquente aux enseignements de géomatique appliquée à l'aménagement (cartographie, dessin assisté par ordinateur, systèmes d'information géographique) et se donne pour cela les moyens en mettant à disposition des étudiants d'importantes ressources numériques. La licence *AUDE* affiche, enfin, une réelle dimension professionnalisante s'appuyant, en particulier, sur le concours de plusieurs acteurs du monde des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme ainsi que sur la pratique d'un stage professionnel, rendu obligatoire au semestre 6. Enfin, dans ce contexte, le projet pédagogique a été conçu sur la base de compétences méthodologiques et académiques qui répondent aux préconisations du référentiel des métiers produit par l'« Office professionnel de qualification des urbanistes » (OPQU).

Le principal sujet de questionnement concerne le cadre institutionnel de la formation *AUDE*. Et il faut souligner ici que l'imprécision du texte introductif n'aide pas à la compréhension. On comprend finalement que le contour administratif de la formation a changé en 2014, après l'adoption de la nouvelle nomenclature des licences. Initialement affichée au niveau mention, la licence *AUDE* s'est transformée en un parcours spécifique de la mention *Géographie et aménagement* de l'UBO. Aussi, le positionnement de la licence *AUDE* au sein de l'université reste-il complexe. Elle est portée, en effet, par l'UFR « Sciences et techniques » mais relève aussi de l'UFR « Lettres et sciences humaines » qui coordonne la mention *Géographie et aménagement*, au sein du champ de formation *Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales*. Et on doit s'étonner de l'absence de coopérations effectives avec les autres parcours de cette formation. Mais d'un autre point de vue, il faut reconnaître que cette position d'interface fonde la spécificité pluridisciplinaire de la licence *AUDE*, à la rencontre des sciences économiques et sociales, des sciences de l'environnement et des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme.

Le dossier souffre d'un certain nombre de carences. Sont absents la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), le supplément au diplôme et des données sur l'insertion professionnelle des diplômés, au moins envisagées sur l'ensemble de la filière. On relève aussi plusieurs imprécisions dans la constitution de l'équipe pédagogique et la restitution de la mobilité étudiante. Par ailleurs, l'apprentissage des langues, les dispositifs d'aide à la réussite (et passerelles) et le suivi de l'acquisition des connaissances sont peu développés et se trouvent, ainsi, difficiles à évaluer. La distinction des différentes structures pédagogiques est présentée de manière confuse. Cohabitent en effet un conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas précisée, un conseil de département composé d'étudiants et d'enseignants élus et une équipe pédagogique comprenant des enseignants titulaires de l'UFR « Sciences et techniques » et d'autres départements ainsi que des intervenants professionnels. Dans ce contexte, les missions du conseil de perfectionnement apparaissent trop limitées. Enfin, le fonctionnement du conseil de perfectionnement et les modalités d'évaluation des étudiants (absence d'une session de rattrapage) ne semblent pas en accord avec les textes réglementaires.

Points forts :

- Un positionnement original dans les champs de l'environnement, de l'écologie et des territoires ruraux.
- Une formation reconnue au niveau national par l'APERAU et l'AESOP.
- Une formation attractive, première étape d'un cursus complet de deuxième et troisième cycles en aménagement et en urbanisme.
- Une dimension professionnalisante indiscutable.
- Un encadrement personnalisé des étudiants.
- Des approches pédagogiques pluridisciplinaires.

Points faibles :

- Un manque de lisibilité du parcours *AUDE* au sein de l'université de Bretagne occidentale, déjà souligné par la précédente évaluation.
- Une agrégation à la mention *Géographie et aménagement* qui apparaît artificielle, en l'absence d'interactions effectives.
- Des informations fournies par le dossier trop souvent imprécises ou absentes.
- Des structures pédagogiques présentées de manière confuse.
- Un conseil de perfectionnement et des modalités d'évaluation des étudiants non conformes par rapport aux textes réglementaires.

Recommandations :

Il conviendrait de préciser le positionnement de la licence *AUDE* dans la mention *Géographie et aménagement* et, en premier lieu, d'étudier toutes formes de collaborations potentielles avec les autres parcours de cette formation.

L'équipe pédagogique gagnerait à mieux cerner les compétences disciplinaires ou transversales mobilisées dans la formation de ses étudiants. Les intentions fortes affichées sur l'orientation professionnelle du diplôme se trouveraient renforcées par une meilleure prise en compte des métiers et des potentiels d'insertion professionnelle. Les réalisations d'une fiche RNCP et d'un supplément au diplôme participeraient à cette évolution.

On ne peut, par ailleurs, qu'encourager la volonté affichée de développer les ressources documentaires spécialisées et de renforcer les apprentissages techniques dans la formation (dessin assisté par ordinateur, génie urbain).

Il conviendrait, enfin, de vérifier que le dispositif d'évaluation des étudiants et le fonctionnement du conseil de perfectionnement obéissent bien aux règles en vigueur.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Construite dans l’optique d’une spécialisation progressive d’étudiants formés dans d’autres licences de l’UBO et relevant de divers domaines de sciences humaines et sociales ou de sciences technologiques et santé, le parcours de licence <i>AUDE</i> revendique le caractère pluridisciplinaire de la filière aménagement et urbanisme au sein de l’Université.</p> <p>Par sa situation à l’interface des sciences économiques et sociales et des sciences de l’environnement, le contenu et les modalités des enseignements proposés, ainsi que son caractère résolument professionnalisant, la licence <i>AUDE</i> assume bien sa vocation de former ses étudiants aux métiers de l’aménagement du territoire, dans les domaines de l’urbanisme et du développement local, mais aussi, et c’est une originalité, dans le champ plus large de l’environnement et de la gestion des milieux naturels.</p> <p>En accord avec les objectifs ambitieux affichés, le cursus est structuré selon quatre familles de compétences, théoriques ou méthodologiques, embrassant l’ensemble des thématiques fléchées. La formation comprend deux semestres de niveau L3 composés exclusivement d’enseignements obligatoires, prévoyant une part sensiblement égale de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), pour un volume total de 633 heures. Le travail personnel et autonome des étudiants n’est pas négligé puisque ces derniers doivent réaliser un mémoire par semestre.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>A la différence de la plupart des formations d’aménagement et d’urbanisme en France, plus classiquement rattachées aux sciences géographiques ou sociales, la licence <i>AUDE</i> est portée par l’UFR « Sciences et techniques », affirmant ainsi son positionnement dans les champs de l’environnement, de l’écologie et des territoires ruraux. Pour autant, son intégration en qualité de parcours de la mention <i>Géographie et aménagement</i> la lie aussi désormais au domaine des sciences humaines et sociales. Et il est étonnant de constater qu’il n’est pas fait mention de cette association dans le dossier de ce dernier diplôme examiné par ailleurs. On comprend, dès lors, pourquoi les interactions entre les deux formations sont encore très discrètes.</p> <p>Les enseignants-chercheurs sont impliqués dans l’équipe d’accueil (EA 2219) « Institut de géoarchitecture », partenaire de l’école doctorale « Sciences humaines et sociales » et de diverses structures scientifiques régionales.</p> <p>La licence <i>AUDE</i> est, d’autre part, en lien étroit avec les milieux économiques et les collectivités territoriales de Bretagne (Brest Métropole, Lorient Agglomération, Rennes Métropole, Saint-Brieuc Agglomération, Conseil départemental du Finistère, Conseil régional). Ces relations étroites génèrent, en particulier, des échanges et des rencontres avec les professionnels. Mais le rayonnement de la formation dépasse largement la seule sphère régionale. La formation est reconnue par deux associations nationales ou internationales, incontournables dans le milieu de l’aménagement et de l’urbanisme, l’APERAU et l’AESOP.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L’organisation pédagogique repose sur trois structures différentes qu’il n’est pas aisé de distinguer : un conseil de perfectionnement ; un conseil de département comprenant des étudiants et des enseignants élus ; l’équipe pédagogique, constituée par des enseignants titulaires de l’UFR « Sciences et techniques » et d’autres départements, ainsi que de cadres professionnels.</p> <p>La grande majorité des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs titulaires (deux professeurs des universités, huit maîtres de conférences), relevant pour la plupart de la section 24 du Comité national universitaire (CNU) « Aménagement de l’espace, urbanisme ». Un seul intervenant professionnel est indiqué sur le tableau de l’équipe pédagogique mais il faut y ajouter les contributions de deux professeurs associés (PAST), l’ensemble de ces trois interventions avoisinant 13 % du volume horaire total des enseignements donnés en présence des étudiants. Cela peut sembler modeste pour une telle formation dont la vocation professionnalisante est partout affirmée. Notons toutefois que ces chiffres ne correspondent pas à d’autres éléments du dossier qui évaluent à une centaine d’intervenants les membres de l’équipe pédagogique, dont une vingtaine de professionnels de l’aménagement.</p> <p>Le pilotage de la licence <i>AUDE</i> est assumé par le directeur de l’Institut de</p>

	<p>géoarchitecture. Son organisation logistique et pédagogique est examinée en conseil de département. Un conseil de perfectionnement intervient sur les orientations générales de la formation.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont contraints par l'utilisation du matériel nécessaire à l'apprentissage et les exigences tenant à l'encadrement des travaux pratiques. Ils sont restés voisins de trente étudiants depuis 2010, pour un taux de réussite au diplôme de 87 à 100 %. Les cohortes d'étudiants proviennent à 60 % de régions autres que la Bretagne - dont des étudiants étrangers, ce qui démontre l'attractivité de la licence <i>AUDE</i>. Leur recrutement s'effectue dans diverses formations de licence, de classes préparatoires, de Brevet de technicien supérieur (BTS) ou de Diplôme universitaire de technologie (DUT). Mais on ne connaît pas les proportions relatives de ces diverses origines.</p> <p>Une très grande majorité des diplômés poursuivent leurs études de troisième cycle dans le master <i>Aménagement et urbanismes durables, environnement (AUDE)</i> de l'UBO (73 à 83 % par année depuis 2011).</p> <p>Aucun élément n'est apporté sur l'insertion professionnelle des étudiants car celle-ci n'est envisagée qu'au niveau du master <i>AUDE</i>.</p>

Place de la recherche	<p>La formation est liée à l'EA 2219 « Institut de géoarchitecture ». Ce laboratoire fait aussi partie de l' « Institut brestois des sciences de l'homme et de la société » (IBSHS) de l'UBO et de la « Maison des sciences de l'homme en Bretagne » (MSHB). Dans ce contexte, les étudiants participent à des séminaires et assistent aux soutenances de thèse organisés par la structure de recherche.</p> <p>Les étudiants se livrent à des « recherches action » grâce au partenariat avec les milieux professionnels locaux. Ils réalisent également des mémoires et des dossiers d'études qui peuvent comprendre des enquêtes et observations, démarche que l'on peut estimer s'inscrire dans une initiation à la recherche. Ils participent également à des manifestations scientifiques (journée de la science, journée du patrimoine, café du territoire).</p>
Place de la professionnalisation	<p>La dimension professionnelle de la formation est indiscutable.</p> <p>Le projet pédagogique est construit sur la base de compétences méthodologiques et académiques en adéquation avec le référentiel des métiers produit par l'« Office professionnel de qualification des urbanistes » (OPQU). Dans cette perspective, le dossier souligne l'intérêt d'enseignements méthodologiques s'ouvrant sur un vaste champ de techniques d'analyse des objets de l'aménagement, où les outils numériques ont une place essentielle mais non exclusive. Ces acquisitions servent à la réalisation de travaux appliqués, individuellement ou en groupe (exercices de cartographie, de systèmes d'information géographique, de dessins,...). L'équipe se dit, par ailleurs, particulièrement attentive aux évolutions apportées aux méthodes d'enseignement, au regard de l'évolution des pratiques professionnelles. Pour autant, la part des enseignements assurée par des professionnels extérieurs paraît très faible.</p> <p>Au cœur du dispositif, un stage professionnel d'une durée minimum de cinq semaines est imposé aux étudiants au semestre 6.</p> <p>Le dossier ne présente pas de fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).</p>
Place des projets et stages	<p>La mise en œuvre de projets, sur la base de travaux pratiques (enquêtes, inventaires,...) ou de mémoires, s'articule sur l'ensemble du cursus de deux semestres. Le stage obligatoire du semestre 6 donne lieu à un rapport écrit, soutenu devant le jury de diplôme, pour une valeur de trois crédits européens (ECTS).</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale de la formation semble discrète, mais cela s'accorde avec son orientation professionnelle. Des partenariats existent avec l'Université de Liverpool, l'Université de Québec, l'Université de Cork</p>

	<p>et l'Université de Brno. Dans ce cadre, les étudiants ont la possibilité de suivre des séminaires ou des enseignements donnés par des professeurs invités. Aucune donnée chiffrée ne permet d'apprécier la réalité de la mobilité étudiante, signalée comme très faible à ce niveau de licence.</p> <p>Il est d'autre part précisé que les différentes promotions du cursus de licence et de master <i>AUDE</i> peuvent accueillir des étudiants étrangers. Mais aucun chiffre précis n'est mentionné pour la licence.</p> <p>Chaque semestre propose une unité d'enseignement (UE) de langue vivante, créditée de 4 ECTS (30 heures TD) pour le semestre 5 et de 3 ECTS (30 heures TD également) pour le semestre 6.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>A ce niveau de troisième année, la formation intègre des étudiants originaires de diverses licences ou de formations courtes types brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT), mais aussi d'autres formations en aménagement, en environnement et en urbanisme (d'universités françaises, européennes ou étrangères). Le recrutement s'effectue à l'échelle nationale - rappelons que 60 % des étudiants proviennent de département hors de la Bretagne - et internationale puisque les promotions accueillent chaque année un nombre, important selon les termes du dossier (mais non précisé), d'étudiants étrangers. S'ajoutent à cela chaque année des étudiants en situation de reprise d'études, de validation des acquis de l'expérience et de formation continue.</p> <p>Aucun élément explicite n'est apporté sur le processus de sélection qui permet de tenir l'effectif de trente étudiants annoncé.</p> <p>Le dossier ne produit aucune information sur les dispositifs d'aide et de mise à niveau. Toutefois le nombre raisonnable d'étudiants inscrits (environ 30) et la part importante des travaux dirigés laissent supposer que l'encadrement est individualisé.</p> <p>Aucune passerelle n'est prévue, ce qui paraît justifié pour une formation d'une année qui ponctue un parcours de licence.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement apparaissent globalement équilibrées mais elles montrent une préférence sensible pour les travaux dirigés (57 %). A cela s'ajoutent les heures non présentielle réservées au stage professionnel. Les spécificités pédagogiques de la filière tiennent notamment à la place réservée dans les apprentissages aux travaux de terrain et aux travaux de groupe.</p> <p>Aucun aménagement spécifique n'est prévu pour des étudiants ayant des contraintes particulières.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'une formation solide en géomatique appliquée à l'aménagement (cartographie, dessin assisté par ordinateur, systèmes d'information géographique). Pour ce faire, l'Institut de géoarchitecture met à leur disposition des ressources numériques importantes.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants relève d'un contrôle continu et d'examens terminaux mais les renseignements apportés sur ce point sont assez limités.</p> <p>Les jurys, constitués d'enseignements titulaires du département, sont réunis deux fois par an et il n'est fait mention d'aucune session de rattrapage. Si nécessaire, d'autres membres de l'équipe pédagogique peuvent être sollicités pour avis. Un élément du tableau des UE présente une donnée surprenante. L'UE « Synthèse d'expériences en gestion urbaine et environnement », proposant un enseignement de 9 heures TD, est créditée de 5 ECTS. Mais sans doute se combine-t-elle à un autre enseignement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier ne propose pas d'analyse des compétences transversales susceptibles d'être assimilées par les étudiants. Un livret de l'étudiant, présentant les enseignements dispensés, est distribué chaque année. Cependant, aucun dispositif spécifique, type livret ou portefeuille de compétences, n'est encore formalisé. Aussi, l'acquisition des compétences par les étudiants procède-t-elle de la pratique des exercices et de l'élaboration des mémoires. Dans la partie conclusive du dossier, l'équipe pédagogique affiche sa volonté de progresser sur ce suivi en mettant en œuvre l'utilisation d'indicateurs capables d'éclairer la progression des apprentissages.</p> <p>Le dossier ne fournit pas de supplément au diplôme.</p>

Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est assuré par la « Plateforme université emploi » de l'université. L'Institut de géoarchitecture dispose, par ailleurs, d'un annuaire des anciens étudiants qui sert à l'organisation des stages et à la recherche d'emplois. Il permet aussi une veille de leur insertion professionnelle.</p> <p>On sait qu'une grande majorité des diplômés poursuivent leurs études dans le master <i>AUDE</i> de l'UBO. Mais, malgré les bonnes intentions affichées dans la présentation des dispositifs consacrés au suivi des étudiants promus, aucune donnée n'est présentée sur le devenir des autres diplômés et sur l'insertion professionnelle de l'ensemble des cohortes.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement n'est constitué que de professionnels ; il n'intègre pas d'enseignants-chercheurs et d'étudiants comme cela est requis par les textes réglementaires. Par ailleurs, ses missions apparaissent limitées et sans doute sont-elles complétées par les attributions du conseil de département ou de l'équipe pédagogique. Il exprime, ainsi, un avis sur l'adéquation entre la formation et les compétences professionnelles attendues.</p> <p>Le dossier du champ <i>Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales</i> indique que l'évaluation des formations est organisée par l'université depuis 2013, sous la forme d'un questionnaire commun et en ligne, soumis à chaque étudiant. En interne, l'évaluation de la maquette de la licence à lieu au niveau master et associe une enquête à une réunion conviant les étudiants et le responsable d'année.</p> <p>Aucune information sur le processus d'autoévaluation n'est apportée dans le dossier. La synthèse proposée en conclusion du dossier relève cependant un certain nombre de points forts et de points faibles. Sont soulignés ainsi l'attractivité de la formation au niveau national, les taux de réussite, la part prépondérante de poursuites dans la même filière de master, les interactions efficaces entre universitaires et professionnels, la pluridisciplinarité et la diversité des approches pédagogiques. Parmi les éléments qui nécessitent une amélioration, on retiendra le renforcement du centre de ressources documentaires et le développement de certains apprentissages techniques (dessin assisté par ordinateur, génie urbain).</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

Vous trouverez ci-après l'ensemble des réponses des responsables de formations ou de composantes aux interrogations formulées dans les rapports et des commentaires sur les recommandations des experts.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**

Eléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	SHS-ALL/STS
Type (Licence, LPro, Master)	Licence / Master
Intitulé de la formation	Géographie et Aménagement / Aménagement et urbanisme durables, environnement
Responsable de la formation	Lionel PRIGENT/Patrick DIEUDONNE

Notre réponse porte à la fois sur le parcours AUDE de la Licence Géographie et Aménagement, et sur le Master Urbanisme et Aménagement.

1. Débouchés

Grâce à une association d'étudiants et diplômés de la formation particulièrement active, nous gardons un contact permanent avec la plupart des diplômés, ce qui nous donne une image plus précise (fonctions, localisations) et plus régulière de l'insertion professionnelle. Il existe donc une différence significative entre l'insertion que nous observons directement et la vision partielle qu'en donne l'enquête générale menée par les services centraux de l'université. Cette différence tient probablement au taux de réponse (le rapport du HCERES le dit proche de 100% avant d'indiquer, quelques pages plus loin, qu'il n'est pas connu). Le tableau ci-dessous porte sur les trois dernières promotions et donne un « instantané » en avril 2016. Les résultats concordent avec le panorama dressé chaque année par le collectif national des jeunes urbanistes.

Date du diplôme	Sept. 2013	Sept. 2014	Sept. 2015
Effectif	35	41	40
Réponse	28	37	33
Emploi ou poursuite	27	34	25

À ces réponses doivent être ajoutés les impacts des choix et des parcours de vie individuelle (événements familiaux, etc.) dont l'incidence n'est pas négligeable sur un effectif de 40 personnes. Enfin, même s'il ne s'agit pas d'une enquête scientifique, plus de 500 diplômés venus de toute la France et même au-delà, sont venus à Brest fêter le 40^e anniversaire de la formation. Cette rencontre, qui rassemblait pratiquement toutes les promotions, a montré la variété des activités dans le champ de l'aménagement et la grande vitalité de ce réseau, qui fournit une partie non négligeable des stages et des emplois.

2. structure du dossier

La présentation séparée de la mention et des parcours, homogène pour toute l'UFR, a laissé supposer qu'il n'existait pas de coordination du Master. Avec plus de 70% de tronc commun, celle-ci est pourtant bien réelle : la définition de l'ensemble du programme pédagogique est préparée par une seule équipe, depuis l'ancienne maîtrise de sciences et techniques devenue master en 2004. Les spécialités, devenant parcours, seront encore davantage imbriquées au cours du contrat à venir.

3. rayonnement

Enfin, l'insistant renvoi à la dimension « locale » de la formation est tout simplement erronée : moins du tiers des candidats à l'admission viennent du « Grand Ouest ». Le recrutement a toujours été national et pluridisciplinaire, avec une forte proportion en provenance des formations en sciences de la nature, ce qui explique notre positionnement original dans une UFR scientifique. Les emplois sont tout aussi nationaux ou internationaux : sur ce point au moins, la coordination de fait entre les formations en urbanisme ne peut se traduire par des concurrences frontales : les profils des diplômés, à l'image de l'orientation disciplinaire des équipes et programmes pédagogiques respectifs des formations « proches » (de 300 Km...) sont suffisamment différenciés pour qu'aucune inflexion des admissions ou de l'insertion n'ait été constatée depuis la mise en place du Master.

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE